RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

3me CIRCONSCRIPTION — CHAMBÉRY SUD - MAURIENNE

Candidature Socialiste et d'Union Républicaine **Paul PERRIER**

MES CHERS COMPATRIOTES !

A la demande pressante de nombreux élus et personnalités, et désigné à l'unanimité par mes amis, j'ai accepté de poser ma candidature aux Elections Législatives du 23 Novembre prochain, avec **comme suppléant Jean BESSON, coopérateur et cultivateur bien connu, ancien Maire de Montmélian.**

Maire depuis 1953 de la petite commune rurale de Villargondran deux fois dévastée, élu en Avril 1958 à une importante majorité Conseiller Général de Saint-Jean-de-Maurienne, connaissant donc bien toutes vos difficultés et vos besoins, je suis décidé à tout mettre en œuvre pour apporter à nos populations laborieuses et souvent bien déshéritées, **le bien être et les améliorations indispensables auxquelles elles ont droit.**

Je me présente donc à vos suffrages en n'ayant qu'un seul but : **servir la Savoie, la Vme République et tous les travailleurs en adoptant une politique réaliste, sociale et constructive.**

Décidé à rompre **avec les méthodes périmées et à m'abstenir de toute polémique,** je ne reprendrai pas à mon compte les vieux slogans trop connus, ni les belles promesses sans suites ni effets qui étaient de rigueur dans toutes les campagnes électorales du passé.

Par contre, **je m'engage formellement** devant vous tous :

a) **SUR LE PLAN GÉNÉRAL :** à pratiquer courageusement et à réaliser dans les cinq ans à venir, une véritable politique de progrès social et économique se résumant ainsi :

1o) Stabilité des prix après réajustement des salaires et traitements. Suppression du système injuste et indéfendable des zones de salaires.

2o) Egalité de tous devant l'impôt avec réforme de la fiscalité.

3o) Indépendance économique avec mise en valeur de nos richesses pétrolières.

4o) Habitat avec simplification de la règlementation actuelle et accélération de la construction.

5o) Réforme démocratique de notre enseignement.

6o) Cessez le feu en Algérie. Paix, Liberté, Egalité et Fraternité dans les territoires d'Outre-Mer.

7o) Politique de paix internationale par un désarmement progressif simultané et contrôlé.

b) **SUR LE PLAN LOCAL :** faire tout ce qui est **humainement possible pour soutenir et défendre vos droits et intérêts, ceux de notre circonscription et ceux de notre belle Savoie par :**

1o) **Une aide accrue aux communes** pour leur équipement et l'amélioration des conditions de vie (adduction d'eau, extension et renforcement des réseaux d'électricité, remise en état de la voirie, construction ou remise en état des écoles et bâtiments communaux.

2o) **Défense des agriculteurs** pour l'organisation des marchés, l'expansion des cultures spécifiquement régionales : fruits, produits laitiers, vins fins, développement et encouragement de l'élevage.

— Assainissement des terres ;

— Développement de la formation professionnelle agricole ;

— Etablissement d'un régime efficace de protection sociale pour les agriculteurs et leur famille (parité des prestations familiales, assurances, maladie, chirurgie, retraites.

3o) **développement du potentiel industriel judicieusement réparti,** mais aussi **règlementation stricte au point de vue sanitaire** en faisant obligation aux industriels de mettre tout en œuvre pour **la captation totale des émanations nocives.** Paiement d'indemnités compensatrices en rapport avec les pertes réellement subies.

4o) **Tourisme et thermalisme.** Développement de toutes nos petites et moyennes stations de sports d'hiver et de tourisme d'été; amélioration des routes d'accès aux stations, étalement des congés payés.

5o) **Réseau routier.** Le fonds routier doit être rétabli dans sa véritable destination pour permettre les constructions et l'entretien de nos routes et chemins.

— Travaux d'aménagement des voies d'accès à notre département, déneigement de nos cols, désenclavement des chefs lieux restant à désenclaver et de nombreux et importants hameaux de montagne, aménagement des circuits touristiques.

6o) **Sinistrés de Maurienne et travaux de protection de nos maisons, de nos industries, de nos cultures.** Nous continuerons, avec l'appui des populations la lutte que nous menons depuis plus d'un an en vue d'obtenir :

A) Que les travaux de prévention soient rapidement commencés et poursuivis jusqu'à ce que la Maurienne soit efficacement et définitivement protégée ainsi que de nombreux villages encore trop souvent à la merci d'une crue subite d'un torrent.

B) Une modification de la loi injuste et insuffisante du 3 avril 1958 par l'élaboration dès la rentrée du nouveau parlement d'un véritable "Statut de la Solidarité Nationale" expressément prévu dans la nouvelle constitution.

Mes chers compatriotes !

En cette période, particulièrement difficile, qui, nous l'espérons tous, sera celle du renouveau, **vous jugerez les hommes à leurs actes.**

Vous saurez reconnaître, parmi les candidats en présence, ceux qui, en dehors de toutes considérations partisanes ont prouvé **leur entier et total dévouement à la cause de tous les travailleurs.**

Je vous demande de m'accorder votre confiance, je saurai la mériter et nous œuvrerons tous ensemble :

— pour le bien-être de nos classes laborieuses ;

— pour un avenir toujours plus beau de notre circonscription, de la Savoie et de la France.

LE CANDIDAT

Paul PERRIER

Instituteur
Maire de Villargondran
Conseiller Général de Saint-Jean-de-Maurienne

LE SUPPLÉANT

Jean BESSON

Cultivateur - Viticulteur
Ancien Maire de Montmélian

Imp. Filsnoel, Chambéry - 11-58